

Investissements pour les caisses de pension: cet investisseur en private equity mise sur les PME suisses

La Fondation de placement Renaissance permet aux caisses de pension d'investir en private equity dans des PME suisses. Son groupe de placement « Evergreen » est particulièrement apprécié des institutions de prévoyance.



Environ 12 % des capitaux investis par Renaissance sont placés dans des entreprises du secteur horloger.

IMAGE : GETTY IMAGES

JONATHAN PROGIN

Renaissance investit exclusivement dans des PME suisses pour le compte des caisses de pension. L'offre de souscription en cours, portant sur 150 millions de francs, a déjà atteint 65 % de son objectif. Le modèle « Evergreen » permet de conserver durablement les participations, avec un rendement du dividende de 6,9 %. Selon Christian Waldvogel de Renaissance, le private equity est par nature illiquide.

Lorsqu'elles investissent en private equity, les caisses de pension suisses sont pratiquement contraintes de se tourner vers l'étranger.

L'offre de fonds investissant exclusivement en Suisse est tout simplement trop limitée. La demande de placements en private equity axés sur le marché suisse ne cesse d'augmenter, explique Christian Waldvogel lors d'un entretien avec FuW.

Dr. Waldvogel est directeur associé de la Fondation de placement suisse Renaissance, qui investit depuis 1997 des capitaux de prévoyance dans des PME suisses.

« De nombreuses caisses de pension recherchent des performances stables, des dividendes réguliers et des placements en francs suisses. Elles trouvent

ce profil dans les PME suisses, qui contribuent à croître malgré les droits de douane et les guerres », explique-t-il.

Renaissance a lancé en mars une offre de souscription portant sur 150 millions de francs. « Nous avons déjà réuni 65 % de ce montant. Pour être honnête, la demande nous a surpris et elle dépasse largement nos attentes », déclare Dr. Waldvogel à FuW.

Ils attendent désormais à quel objectif de souscription soit entièrement atteint dès l'automne, et non à la fin de l'année comme initialement prévu. La Fondation de placement ne semble donc pas affectée par le climat qui règne actuel-

lement sur le marché mondial du private equity.

Des dividendes pour les caisses de pension

Selon Dr. Waldvogel, Renaissance est le seul acteur proposant aux caisses de pension suisses une solution investie exclusivement dans des PME du pays. Elle détient des participations majoritaires dans quatorze entreprises rentables et en croissance. Renaissance cible des PME employant entre 50 et 150 personnes. «Nous investissons dans des entreprises industrielles tournées vers l'exportation et dans des prestataires de services axés sur le marché intérieur. Cette combinaison permet de maintenir un équilibre entre croissance et stabilité au sein du portefeuille», explique Dr. Waldvogel.

Renaissance détient notamment des participations dans Matthey Décolletages, un fabricant de composants pour le segment haut de gamme de l'industrie horlogère, ainsi que dans Canplast, qui développe des solutions de traitement des eaux usées. Son investissement le plus récent porte sur la régie immobilière lucernoise Arlewo.

Les entreprises du portefeuille versent des dividendes réguliers, ce qui permet à Renaissance d'effectuer des distributions aux caisses de pension dès la première année. Au cours des trois dernières années, le rendement annuel moyen du dividende s'est élevé à 6,9 %.

Le groupe de placements «Evergreen» de Renaissance

Sur la même période, le taux de rendement interne (TRI), indicateur de référence du secteur, s'est établi à 13,1 %.

Cette performance demeure inférieure aux rendements d'environ 20 % généralement affichés par de grands gestionnaires d'actifs comme Partners Group ou KKR. Leurs portefeuilles sont toutefois diversifiés à l'échelle mondiale.

Renaissance gère aujourd'hui 450 millions de francs pour le compte de 47 caisses de pension.

D'ici 2032 ou 2033, elle entend porter ses actifs sous gestion à 1 milliard de francs et compter entre 60 et 65 caisses de pension parmi ses clients, selon Dr. Waldvogel.

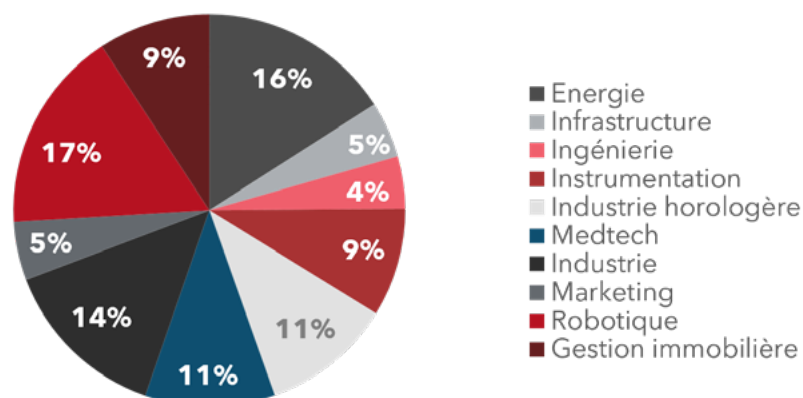
La particularité de cette fondation réside dans son groupe de placements «Evergreen»: une structure ouverte aux nouvelles souscriptions des caisses de pension. Les distributions de dividendes permettent ainsi à Renaissance des rachats réguliers à un rythme annuel.

Les fonds traditionnels de private equity sont fermés. Pendant la phase d'investissement, les capitaux investis restent immobilisés et ne peuvent pas être récupérés par les investisseurs.

Le gestionnaire cherche à accroître la valeur des entreprises en portefeuille avant de céder ses participations ou d'introduire ces entreprises en bourse. En règle générale, les investisseurs récupèrent leur capital, augmenté de la plus-value réalisée, au bout de cinq à sept ans.

À l'inverse, le groupe de placement «Evergreen» de Renaissance permet de conserver durablement les participations dans les entreprises du portefeuille. Dr. Waldvogel ne recherche ni leur vente, ni leur introduction en bourse. «Nous ne sommes soumis à aucune contrainte de cession. Nous aidons nos entreprises à se développer de manière durable.»

Vue d'ensemble du portefeuille Renaissance



Le private equity est «fondamentalement illiquide»

Ces dernières années, les grands gestionnaires d'actifs ont multiplié les lancements de fonds «Evergreen». Ils ciblent en priorité une clientèle privée fortunée, identifiée comme un important relais de croissance.

Certains gestionnaires ont toutefois connu des difficultés lorsqu'un trop grand nombre d'investisseurs privés ont demandé simultanément le rachat de leurs parts dans des fonds «Evergreen». Ils ont alors dû suspendre les rachats afin de protéger les investisseurs demeurant dans le fonds. Même Partners Group, pionnier dans l'ouverture de cette classe d'actifs à la clientèle fortunée, a dû se résoudre à prendre cette mesure difficile.

Dr. Waldvogel rappelle que le private equity est une «classe d'actifs fondamentalement illiquide». «Il est donc difficile de promettre une liquidité permanente.» Selon lui, les récentes suspensions de rachats ne font qu'illustrer cette réalité. Les investisseurs privés comme institutionnels doivent accepter un horizon d'investissement d'au moins cinq à sept ans.

Pour les caisses de pension, les avantages des fonds «Evergreen» sont néanmoins évidents, estime Dr. Waldvogel : «Les fonds «Evergreen» offrent des placements à long terme, des distributions régulières et une faible volatilité. Ces avantages supposent toutefois que les investisseurs soient prêts à renoncer à la liquidité à court terme.»